

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
TRANS EN PROVENCE**

SEANCE PUBLIQUE DU 22 MARS 2008

L'an deux mil huit, le vingt-deux mars à dix heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de TRANS EN PROVENCE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le restaurant scolaire en conformité du Code des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Jacques LECOINTE, Maire.

Conseillers Municipaux en exercice	27
Présents en début de séance	24
Procurations	1
Absents non représentés :	2

Secrétaire de séance : Monsieur Roland ESTEVE

PRESENTS :

Mme Martine LENTZ, M. Edouard SAUTTER, Mme Hélène CURCIO, M. Alain CAYMARIS, Mme Anne-marie AMOROSO, M. Serge PETITEAU, Mme Hélène FERRIER, M. Jacques GODANO, Mme Christiane BELMONT, M. Gérard TORTORA, Mme Nathalie JOLIN, M. Roland ESTEVE, Mme Martine DELAHAYE-CHICOT, M. Eric CHRISTOFF, Mme Marie-thérèse PHILIPPE, Mme Béatrice FALKOWSKI, M. Guy MONDARY, Mme Brigitte COUPEZ, M. Henri DEMOREST, Mme Corinne BOFFA, M. Gilles PERRIMOND, Mme Hélène BLANC, M. Vincent MISSUD.

ABSENTS REPRESENTES :

M. Patrick ZENI, représenté par M. Alain CAYMARIS

ABSENTS NON REPRESENTES :

M. Denis GREGOIRE
Mme Anne-marie RAVIART

Monsieur le Maire ouvre la séance à 10 heures 30.

Il fait l'appel et passe la parole au doyen de l'assemblée, M. Edouard SAUTTER pour l'installation du nouveau conseil municipal.

1/ NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Roland ESTEVE est nommé à l'UNANIMITE

2 INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Point n° 3 : ELECTION DUMAIRE

En application de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur SAUTTER, doyen d'âge, fait procéder à scrutin secret à l'élection du Maire, et ce, en application de l'article L.2122-4 du même code.

- M. Jacques LECOINTE

est candidat.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre d'électeurs :	25
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	25
- A déduire les bulletins litigieux :	2
- Nombre de suffrages exprimés :	23
- Majorité absolue :	12

a obtenu :

- M. Jacques LECOINTE:	23	voix
------------------------	----	------

Monsieur Jacques LECOINTE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Edouard SAUTTER

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux et les personnes ici présentes venues en nombre pour assister à cette séance inaugurale du nouveau conseil municipal de Trans en Provence, en ma qualité de doyen du conseil municipal de 27 membres élus le 16 mars, il me revient l'honneur d'ouvrir cette séance du conseil.

Celle-ci s'appuiera sur la nomination du maire de Trans pour la nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui.

Ce conseil a été très largement renouvelé puisqu'il comporte 16 nouveaux membres. Je suis heureux de les accueillir et de les féliciter pour leur élection. La liste conduite par Jacques LECOINTE a été largement élue avec plus de 58 % des suffrages exprimés. J'y vois d'abord un nouveau et fort témoignage de confiance dans sa personne, dans son intégrité et dans son engagement pour continuer de servir la commune de Trans.

Associé à son succès, celui de la liste des 26 personnes qu'il a choisie avec beaucoup de soin afin de l'épauler dans sa tâche à un titre ou un autre.

J'y vois aussi une large légitimité pour poursuivre l'œuvre entreprise lors de son premier mandat, allant de paire avec cette large légitimité l'attente de la population de Trans dans tous les domaines qui relèvent de la mairie.

Jacques LECOINTE me paraît tout à fait déterminé et motivé pour y répondre pleinement.

Après ces quelques mots de bienvenue et d'introduction, nous allons procéder maintenant à l'élection du nouveau maire et à ce titre, je vais inviter les conseillers élus le 16 mars à faire acte de candidature.

Attente de 2 minutes pour le dépôt de candidature.

Monsieur Edouard SAUTTER

Seul Jacques LECOINTE se présente, il n'y a pas d'autre candidat, nous allons donc procéder au vote. Je rappelle qu'il va se faire à bulletin secret, qui vont vous être distribués. Il vous appartiendra de voter et nous ferons ensuite le dépouillement. Pour ce faire, nous passons à l'autre extrême, la benjamine du conseil, Mme FALKOWSKI et c'est elle qui sera en charge de faire circuler l'urne autour de cette table.

Vous allez recevoir 2 bulletins, 1 qui porte déjà le nom de Jacques LECOINTE et 1 blanc sur lequel vous pouvez inscrire un autre nom, si tel est votre souhait.

Au total sur les 27 conseillers municipaux, il y a 3 absents dont 1 qui a donné son pouvoir à M. Alain CAYMARIS ici présent, il s'agit de M. Patrick ZENI. Nous devrions donc trouver 25 bulletins.

Mme Béatrice FALKOWSKI fait le tour de la table du conseil et récupère les bulletins de vote dans l'urne, elle procède ensuite au dépouillement avec M. Edouard SAUTTER

Monsieur Edouard SAUTTER

Au total sur les 25 suffrages exprimés, il y a 2 bulletins blancs et 23 en faveur de M. Jacques LECOINTE. La majorité absolue en faveur de M. Jacques LECOINTE ayant été atteinte, je proclame M. Jacques LECOINTE élu maire pour cette prochaine mandature.

Monsieur Edouard SAUTTER s'adresse à M. le Maire

Jacques, je pressens que ce moment est plein d'émotion pour toi, sache qu'il l'est aussi pour moi. Que de chemin parcouru depuis notre première rencontre au printemps de l'année 2000 où nous avons commencé à nous apprécier mutuellement et où a commencé l'établissement d'une confiance mutuelle qui n'a pas souffert de la moindre égratignure durant toutes ces années.

Pour moi et je voudrais parler pour l'ensemble du conseil municipal, nous formons le vœu que ton second mandat soit pleinement réussi dans tous les domaines encore une fois au service de cette commune à laquelle nous sommes tous et toutes attachés. Je sais que tu t'y emploieras pour qu'il en soit ainsi.

M. le Maire :

Mesdames et messieurs les conseillers, merci de votre confiance et merci surtout à la population transianne. Nous allons continuer le conseil et installer les adjoints, je dirai quelques mots à la fin de ce conseil.

Je reprends la main puisque je suis le maire officiellement mis en place. Pour secrétaire de séance, je propose Roland ESTEVE, y a-t-il d'autres candidats ?

Non, donc ce sera M. Roland ESTEVE le secrétaire de séance et sans doute aussi pour les futurs conseils.

Le premier point dont on va débattre est la désignation du nombre d'adjoints

M. le Maire lit la délibération

Point n° 4 : DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire installé prend la présidence de séance en application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il donne lecture de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui indique : « Le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal », et de l'article L.2122-1 du même code (CGCT) qui indique : « Il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil Municipal ».

VU le dernier recensement officiel de la population portant à 4 861 le nombre d'habitants,

CONSIDERANT l'article L.2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre des membres du Conseil Municipal de Trans étant de 27, le nombre des adjoints est porté au maximum à 8.

M. le Maire fait procéder au vote du nombre d'adjoints qui est porté à 6 à main levée.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE de porter à 6 le nombre des adjoints.

Point n° 5 : ELECTION DES ADJOINTS

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-7-2,

VU la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints à 6,

VU la loi 2007-128 du 31.01.07 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux,

Monsieur le maire expose que dans les communes de 3500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Conformément à l'ordre du jour de la présente séance, il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, une liste de candidats est proposée :

Mme Martine LENTZ
M. Edouard SAUTTER
M. Alain CAYMARIS
M. Serge PETITEAU
Mme Hélène CURCIO
Mme Anne-marie AMOROSO

Après la distribution des bulletins où est inscrite la liste des adjoints proposée par M. le maire et des bulletins blancs aux conseillers, Mme FALKOWSKI passe avec l'urne pour les votes. Elle procède ensuite au dépouillement avec M. SAUTTER.

Mme FALKOWSKI

Après dépouillement, il y a 23 bulletins pour la liste proposée et 2 bulletins blancs.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	25
- bulletins blancs ou nuls :	2
- suffrages exprimés :	23
- majorité absolue :	12

a obtenu :

Liste Mme Martine LENTZ : 23 voix

La liste Mme Martine LENTZ ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau les personnes suivantes :

Mme Martine LENTZ, 1^{er} adjoint au maire
M Edouard SAUTTER, 2^e adjoint au maire
M. Alain CAYMARIS, 3^e adjoint au maire
M. Serge PETITEAU, 4^e adjoint au maire
Mme Hélène CURCIO, 5^e adjoint au maire
Mme Anne-marie AMOROSO, 6^e adjoint au maire

Les personnes élues ont déclarés accepter d'exercer leurs fonctions.

M. le Maire :

Maintenant je vais remettre l'écharpe aux heureux élus.

Mais avant, je vais m'adresser à vous les futurs adjoints.

Mesdames et messieurs les adjoints, dans un instant je vais vous remettre l'écharpe tricolore symbole de notre république. Cette écharpe vous est confiée par les transiens suite aux élections municipales et à ma décision. Vous leur devez respect et fidélité, cette confiance accordée est un moment très important de votre vie, soyez fiers de cet honneur et de l'espérance que nous misons tous sur vous.

Premier adjoint, en charge des affaires scolaires, de la petite enfance et de la cantine, Martine LENTZ.

Mme Martine LENTZ :

Je suis très émue et je voudrais remercier les personnes qui ont votées pour nous ainsi que tous mes collègues autour de moi sans qui je ne serais pas là et monsieur le maire qui m'accorde sa confiance en me mettant à la première place.

M. le Maire :

Second adjoint en charge du Budget et des finances, Edouard SAUTTER.

M. Edouard SAUTTER :

A mon tour de dire quelques mots avec beaucoup d'émotion. Sachez que je suis très attaché à Trans, j'y viens depuis 1962 et j'étais déjà très heureux en 2001 que Jacques LECOINTE me prenne sur sa liste. Je suis de nouveau très heureux d'y être encore et cette fois-ci en ayant pris l'engagement, sur sa proposition, de m'occuper d'un sujet qui est important certes, mais qui est aussi très complexe. Certains disent que j'aime les calculs alors je pense avoir largement de quoi m'employer.

L'engagement que je prends devant vous les membres du conseil municipal et au-delà de vous, vis-à-vis de tous les habitants de Trans c'est d'essayer, et c'est d'ailleurs une directive de monsieur le maire, d'être extrêmement transparent et aussi clair et pédagogique que possible.

Je remercie encore toutes les personnes autour de cette table et aussi ceux venus en large délégation ici, qui ont votés pour la liste de Jacques LECOINTE dont je fais partie.

M. le Maire :

Troisième adjoint en charge de la jeunesse et des sports et associations sportives, Alain CAYMARIS

M. Alain CAYMARIS

C'est avec beaucoup d'émotion que je suis fier de porter cette écharpe, je suis transian depuis 46 ans et je voulais remercier mes parents d'avoir choisis de s'installer en France il y a 46 ans après avoir quitté leur pays.

Merci, on ne vous décevra pas.

M. le Maire :

Quatrième adjoint en charge des travaux, de l'urbanisme, de l'eau, de l'assainissement, l'hygiène et sécurité, Serge PETITEAU

M. Serge PETIEAU

Je suis ému et un peu surpris par moi-même car je ne suis pas de Trans, je suis arrivé en 1992 en tant que fonctionnaire d'Etat et je m'étais promis de ne pas franchir le ruban car, pendant toute ma carrière j'ai été à côté des élus. Je me suis rendu compte que c'était à la fois passionnant mais très ingrat car il y a souvent plus de critique que de satisfaction mais je suis là, je me suis laissé convaincre et celui qui m'a détourné de ma volonté de ne pas franchir le ruban, c'est Jacques LECOINTE qui pendant plusieurs années m'a expliqué que j'avais un rôle à jouer. Il me confie un rôle important avec l'urbanisme donc je vais essayer de mettre mes connaissances au service de Trans en Provence, avec mon style mais que mes détracteurs se rassurent, j'ai été fonctionnaire pendant 40 ans mais je ne suis pas élu pour 40 ans.

M. le Maire :

Cinquième adjoint en charge du tourisme, la culture, de la vie associative et des associations non sportives, Hélène CURCIO

Mme Hélène CURCIO

Merci

M. le Maire :

Sixième adjoint en charge des affaires sociales, Anne-marie AMOROSO

Mme Anne-marie AMOROSO

Je remercie tous les transians d'avoir choisis la liste Trans 2008, merci à monsieur le Maire et aux élus de m'accorder leur confiance en m'attribuant cette délégation au CCAS, merci pour cet honneur.

M. le Maire :

Maintenant les adjoints ayant été élus et mis en place, je vais dire un petit mot.

Les élections municipales se sont déroulées les 9 et 16 mars 2008. 58,30% des transians nous ont accordé leur confiance. Nous ne la trahirons pas durant les 6 années à venir, nous resterons nous-mêmes, à leur écoute et fidèles à nos principes nous œuvrerons pour leur bien.

Le conseil municipal composé de 27 élus est ainsi réparti :

23 sièges pour la liste « TRANS 2008 » que j'ai eu l'honneur de conduire, 2 sièges pour la liste « EN AVANT POUR TRANS » menée par Mr Grégoire, 1 siège pour la liste « OSEZ LA GAUCHE POUR BOUGER TRANS » représentée par Mme Hélène BLANC et 1 siège pour la liste « L'AVENIR ENSEMBLE » de Mr MISSUD.

Mes chers concitoyens, cette large majorité que vous nous avez accordée nous permettra de mieux travailler et surtout de le faire en toute sérénité.

Des élections municipales laissent toujours des traces, certaines ne pourront jamais s'effacer ni les indignités être pardonnées.

Une élection doit être un débat d'idées : un débat contradictoire sur les projets, sur une vision de la société... non pas une chasse à l'homme sans merci ni une atteinte à la personne comme ce fut le cas durant cette campagne.

Je remercie encore une fois mes colistiers pour leur sang froid et leur sagesse mais aussi pour la dignité dont ils ont fait preuve en ne répondant pas aux provocations pendant la campagne. Vous avez su mesure garder lors de la proclamation des résultats malgré un indiscutable plébiscite pour notre équipe et un désaveu massif et sans précédent dans notre commune pour nos concurrents. Les transians qui n'avaient pas voté pour nous y ont été sensibles.

Bravo à vous tous mes amis...

Notre belle aventure se poursuit comme nous l'avions prévu.

Le Maire et 6 adjoints viennent d'être élus. Le prochain Conseil Municipal qui se réunira le vendredi 28 mars mettra en place les différentes commissions.

Il décidera la désignation des conseillers délégués, la composition du CCAS et les représentants de la commune dans les diverses institutions dont Trans-en-Provence fait partie. Se tiendra aussi le Débat d'Orientation Budgétaire en prélude au vote du Budget.

Avant de vous convier au verre de l'amitié, je voudrais une nouvelle fois remercier les transiennes et transians pour la confiance et l'amitié qu'ils me témoignent chaque jour davantage.

Je pense aussi à ma famille qui me soutient dans l'ombre et qui, avant et pendant la campagne a soigné les blessures après chaque coups, et Dieu sait qu'ils furent nombreux et pleins de haine...

Merci enfin à tous ceux qui à leur niveau m'ont donné la force de lutter... la force de convaincre, la force de gagner.

Nous resterons lucides car nous avons compris depuis longtemps que les sensations fortes, les sensations vraies ne sont pas dans la victoire, elles sont dans l'action.

Merci à tous et trinquons ensemble au bonheur et à la santé de Trans-en-Provence car c'est aussi notre village le grand gagnant de ces élections. Je vous remercie.

Je laisse la parole à l'opposition.

Mme Hélène BLANC

Puisque j'en ai l'occasion, je tiens à remercier publiquement mes colistiers du travail fourni pendant plusieurs mois. Ensemble, riches de toute la diversité des sensibilités de gauche, nous avons mené une belle campagne pour un projet communal d'intérêt général.

Nous avons tout fait pour montrer qu'à Trans, on peut vivre autrement, dans la défense et le respect de la dignité de chaque personne, quel que soit son âge et son origine sociale. Parce que nous étions convaincus que les gestions des collectivités territoriales sont dépendantes des orientations politiques nationales et qu'elles ont des conséquences essentielles sur la vie de chacun(e), nous sommes restés sur le terrain politique, jamais dans des considérations d'ordre privé. Nous souhaitons avoir un groupe suffisamment étoffé pour donner du pluralisme et de la richesse aux débats. Seule élue, je serai tout de même, porteuse de notre réflexion collective, de notre souci de démocratie, de justice sociale, de culture, d'écologie et de développement durable.

Permettez moi, Monsieur. le maire, de vous féliciter pour le résultat obtenu, largement supérieur à celui de 2001, et de m'adresser à vos électeurs. A celles et ceux qui parfois m'interpellent parce qu'ils recherchent un appartement, je répondrai que notre programme était le seul à proposer l'application immédiate du Programme Local de l'Habitat que la majorité des élus, a voté le 15 février 2007. Ce n'était pas une idée utopique. Elle avait été initiée et présentée par le Président de la Commission Habitat au sein de la CAD, en l'occurrence le Maire de Trans. Vous avez opté, dans le cadre de « Trans 2008 », pour la Rénovation des bâtiments communaux, ce qui donnera en tout et pour tout une dizaine d'appartements. J'ai souvent rappelé en conseil municipal. que le bureau d'études qui a travaillé sur le projet du futur Plan Local d'Urbanisme s'est interrogé sur le déficit, dans notre commune, de tranche d'âge de 20 à 35 ans. J'ai expliqué que nombre de jeunes couples ou célibataires ne trouvant à se loger sur place, désertent la commune. Dans notre programme, nous avons, entre autres propositions, suggéré que le foyer logements pour apprentis et jeunes étudiants inscrit dans le PLH (Programme Local de l'Habitat) de la CAD se fasse sur notre territoire. Le choix des Transians a été différent. Notre commune restera donc un village résidentiel, dortoir de Draguignan, tel qu'il a été conçu par les municipalités précédentes. Et nous paierons tout simplement, sans scrupule, les pénalités pour le non respect de la loi SRU, comme les pollueurs paient leur droit de polluer, puisque telle est la politique choisie.

Je respecte cette décision. Je constate cependant, avec satisfaction, qu'au niveau national, les Françaises et les Français ont compris que si leur salaire reculait, s'ils allaient travailler plus longtemps pour moins de retraite, si les franchises médicales rendaient l'accès à la santé payant, si les personnes âgées n'étaient plus exonérées de la redevance télé, etc, ils devaient

sanctionner le gouvernement et ses représentants locaux. Et ils l'ont fait : une majorité de villes et de cantons ont donné la priorité à des valeurs de solidarité.

Mais notre commune, notre communauté d'agglomération, comme une grande partie du Var, ont un train de retard et se sont laissées submerger par une vague bleue. Chez nous, la dépolitisation de la vie locale et le sentiment que «droite et gauche, c'est du pareil au même» a effectivement progressé. Et le phénomène s'est accentué depuis l'installation de la communauté d'agglomération. Cette structure opaque, où les membres n'ont pas obligation de rendre des comptes à la population, sont désignés par les conseils municipaux et non à l'élection démocratique directe par le citoyen, où le cumul des mandats et le cumul des indemnités grèvent les budgets. Cette structure donc, pose le problème de l'avenir de nos communes, qui, progressivement et en silence, deviennent des coquilles vides.

Monsieur le Maire, votre charge sera lourde pour changer les choses comme vous l'avez annoncé dans votre programme, car ce gouvernement n'a pas entendu l'avertissement des Français. Il va amplifier les réformes, créant toujours plus de précarité et de misère. Et, vous serez toujours plus sollicité pour un emploi, un logement, un appel au secours. Par ailleurs, avec le ralentissement de la croissance, le gouvernement va encore réduire les dotations aux régions et départements et par ricochet vous obtiendrez moins de subventions pour la réalisation de vos projets.

Concernant ma place au sein de ce nouveau conseil, avec l'aide de mes colistiers qui continueront à étudier les dossiers qui nous seront soumis, je resterai fidèle à notre programme commun, dans une opposition ferme, combative mais toujours avec une critique positive, pour offrir une perspective de progrès social aux transiens qui le souhaitent. Avec la défense des services publics de proximité et des impératifs écologiques, je m'attacherai plus particulièrement au retour de la gestion de l'eau en régie dès la fin du contrat avec la SAUR et soutiendrai la création d'un comité des usagers. Pour cela, j'aurai, j'en suis persuadée, le soutien du nouveau conseiller général Michel Partage, qui ne manquera pas, au sein de l'assemblée départementale, d'arguments sur l'enjeu international de cette réforme. Je défendrai également la réouverture de la ligne SNCF Les Arcs/Draguignan. Je veillerai à une utilisation non commerciale des installations publiques à venir. Et j'essaierai d'influer sur une qualité culturelle des prestations programmées dans la future salle polyvalente. Comme je l'ai fait durant 7 ans, je défendrai en priorité : la démocratie participative et la transparence. En effet, cette campagne électorale nous a prouvé, une fois de plus, que les habitants ne sont pas au courant de ce qui se passe réellement dans leur commune, ils ignorent ce qui se dit lors des délibérations au Conseil municipal. En fait les citoyens sont terriblement éloignés des pouvoirs de décision, lesquels se privent ainsi d'idées neuves et de sagesse. Pour le reste, je souhaite, très sincèrement, que vous réalisiez enfin toutes les promesses électorales de 2001 et de 2008 et que Trans soit enfin et le plus vite possible un coeur qui bat.

M. le Maire :

Madame BLANC, vous retombez dans vos travers en mélangeant la vie communale avec la politique nationale. Quant à vos propositions, vous proposerez et on décidera.

M. Vincent MISSUD

Mesdames, Messieurs, bonjour à tous.

Pour ce premier conseil, permettez moi tout d'abord de remercier chaleureusement tous les Transians qui ont voté pour notre liste le 9 Mars. Il est évident que le 16 les dés étaient joués, et que la motivation était moindre. Les Transians ont choisis à une très forte majorité la continuité. Il faut toujours s'incliner devant la démocratie.

J'espère simplement qu'ils ne le regretteront pas. En ce qui concerne notre liste, je constate que nous n'avons pas été compris, c'est dommage parce qu'elle était le reflet de gens modérés à droite comme à gauche et que sur le projet il n'y avait pas l'ombre d'une différence entre nous.

C'est un échec et j'en porte la responsabilité. Je remercie publiquement toute l'équipe qui a œuvrée pendant plusieurs mois. Ce fut une belle aventure humaine même si la fin s'est avérée assez triste, certains se révèlent tellement plus dans la défaite. Avec Marc Henri ce fut un ticket perdant-perdant. Nous avons perdu des voix à gauche sans en prendre à droite. Une double erreur locale et politique. A méditer longuement pour l'avenir de Trans. Je regrette simplement que dans cette campagne, sur la fin, des troubles fête se soient invités, avec une nostalgie certaine, ils n'ont pas élevés le débat mais ils l'ont compliqué. En effet, c'est souvent devant un petit verre que des grandes idées naissent mais là les tonneaux sonnaient bien creux.

Du passé faisons table rase. D'ailleurs à ce sujet, Marc Henri Fiaschi me demande de signaler à l'assemblée qu'à partir de cet instant pour lui l'Avenir de Trans ensemble a vécu et qu'il n'endossera plus mes futurs propos et actes, ce que je fais bien volontiers, Simone Tavan aussi, symbole de l'ouverture à elle seule, continuera à s'investir pour le village en restant libre, merci à toi. Quant à moi, j'assumerai mes responsabilités d'élus, d'élus de gauche bien sûr, du parti évidemment socialiste, mais surtout de Transian avec la même détermination qui m'a animé en tant que candidat.

Mes interventions seront toujours pour le village et que pour le village. Je souhaite participer à toutes les commissions si c'est possible et légal. Je m'engagerais sans faire d'opposition systématiquement, mais je défendrais sans complaisance des projets forts que nous avons développés dans notre campagne. Comme la maison de retraite publique, la crèche municipale ou la loi SRU. Je ne suis pas revanchard pour un sou, et vous me retrouverez à vos cotés pour toutes améliorations significatives de la commune.

Enfin, déjà en 2001, j'avais posé la question suivante, pourquoi pas un élu de l'opposition à la CAD. J'espère que la majorité nous laissera la parole. Quant on aime son village, on est forcément concerné par son évolution, vient le temps de l'engagement avec la période électorale, moments privilégiés pour défendre sa vision de l'avenir, puis la confrontation des idées et des personnalités, et enfin le choix. Il était très clair. Je souhaite qu'à présent le calme revienne, et pour terminer bonne chance à la nouvelle équipe. Dans un des tous derniers tracts, il avait été dit « nous commencerons à travailler le lendemain de notre élection », et bien allez-y.

Je vous remercie de m'avoir donné la parole. Si aujourd'hui c'est le jour du bonheur et de la fête pour votre groupe, ce qui est normal, et que je comprends parfaitement, demain viendra le temps du travail et des débats dans un relatif anonymat.

M. le Maire :

Je vais tout de suite vous rassurer, il n'y aura pas d'élus de l'opposition à la CAD, vous l'avez tellement critiqué, vous n'y serez pas bienvenu.

Je vous convie au pot de l'amitié.

La séance est levée à 11 heures 30

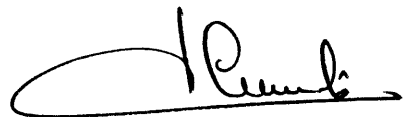
La Secrétaire de Séance,



Roland ESTEVE



Le Maire,



Jacques LECOINTE